



Non paiement retraite part conjoint

Par **guylamenace**, le **18/08/2013** à **16:16**

bonjour, depuis 3 mois, ma caisse de retraite R.S.I. ne me paye plus la majoration de conjoint, auquel j'ai droit, j'ai rcontacté la caisse, qui m'a répondu de lui envoyer unernphotocopie du livret de famille, pour prouver que j'étaisrntoujours marié avec mon épouse, chose faites par lettrernrecommandée A.R, depuis silence total et toujours pas dernversement de cette majoration, malgré 6 appels téléphonique à ce sujet, l'on me répond que l'on fait rnremonter la note. Par qu'elle moyen engager un recoursrnpour faire aboutir mon problème. [fluo]merci[/fluo]

Par **trichat**, le **21/08/2013** à **11:19**

Bonjour, rnrl me semble que les litiges concernant le paiement des pensions de retraite et de ses accessoires (majoration pour conjoint) sont du ressort du TASS (tribunal des affaires de sécurité sociale).rnrlMais il y a un délai pour agir. Sans réponse à votre lettre recommandée AR de la part de votre caisse de retraite, il serait bon de consulter un avocat ou une association de défense de retraités pour préparer votre dossier.rnrlJe vous joins un lien vers site officiel "vosdroits.servicepublic":rnrl<http://vosdroits.service-public.fr/F2500.xhtml>
rnrlCordialement.